



INTERSYNDICALE GPVL

Monsieur le Directeur Général de GPVL,

Donnant suite à nos échanges du 13/04/2022 et à la présentation de nos revendications concernant les salaires, nous avons pris bonne note des propositions annexes adressées par la DRH ce jour.

Si nous notons des inflexions constructives sur les points précis qui concernent l'indemnisation forfaitaire des salariés au télétravail et sur le temps de travail des salariés pour la journée du 28 avril, nous sommes au regret de constater que notre revendication prioritaire n'a pas suscité, à date, de proposition nouvelle de votre part.

Au-delà de ce qu'il conviendra de préciser et de conclure par un avenant à l'accord de télétravail, nous attirons votre attention sur le fait que la proposition d'évolution des heures supplémentaires forfaitisées pour la journée du 28/04 reste en dessous de la demande d'origine émise en CSE et en CSSCT.

Dans l'attente de reprendre ces sujets dans le cadre de notre prochaine réunion des DSC, nous ne pouvons que réitérer notre revendication collective sur les salaires.

Restant attentifs à votre réponse.

L'Intersyndicale GPVL

Le 15/04/2022